

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

4 février 2022

AU 31 OCTOBRE 2021

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes, notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec.

Le *Rapport mensuel des opérations financières* au 30 novembre 2021 sera publié le 25 février 2022.

Faits saillants d'octobre 2021

Au 31 octobre 2021, soit pour les sept premiers mois de 2021-2022, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 2,0 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 7,3 milliards de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date, alors que le Québec était aux prises avec les premières vagues de la pandémie de COVID-19.

Le résultat au 31 octobre 2021 provient :

- de revenus de 75,9 milliards de dollars;
- de dépenses de 72,0 milliards de dollars;
- de versements de 2,0 milliards de dollars au Fonds des générations.

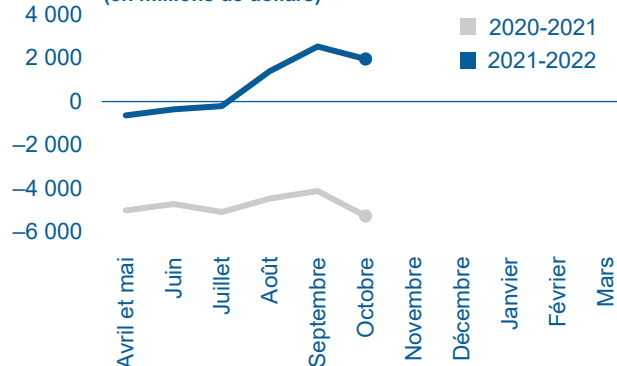
Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, un déficit budgétaire de 6,8 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

La diminution du solde budgétaire entre le 31 octobre 2021 et la fin de l'année financière 2021-2022 s'explique par :

- des dépenses totalisant 4,6 milliards de dollars relatives à plusieurs initiatives présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021* et *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021 qui seront réalisées dans les mois à venir, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation;
- l'activité économique au Québec, qui demeurera dynamique, mais qui évoluera à un rythme moins soutenu qu'en début d'année.

Le plan budgétaire du Québec 2022-2023 sera notamment l'occasion de faire le point sur les effets récents de la pandémie sur la situation budgétaire du Québec.

Solde budgétaire cumulatif
(en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Octobre			Avril à octobre			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	7 585	8 211	626	48 484	59 495	11 011	22,7
Transferts fédéraux	2 542	2 380	-162	16 216	16 452	236	1,5
Revenus consolidés	10 127	10 591	464	64 700	75 947	11 247	17,4
Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾	-10 311	-10 160	151	-64 337	-67 000	-2 663	4,1
Service de la dette	-661	-736	-75	-4 081	-5 019	-938	23,0
Dépenses consolidées	-10 972	-10 896	76	-68 418	-72 019	-3 601	5,3
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-845	-305	540	-3 718	3 928	7 646	—

LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Versements des revenus consacrés
au Fonds des générations

	-318	-277	41	-1 581	-1 963	-382	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	-1 163	-582	581	-5 299	1 965	7 264	—

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 31 octobre 2021, les revenus autonomes totalisaient 59,5 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 11,0 milliards de dollars (22,7 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique depuis mars dernier a un effet positif sur les revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 8,3 milliards de dollars (21,1 %), pour atteindre 47,5 milliards de dollars, en raison de :

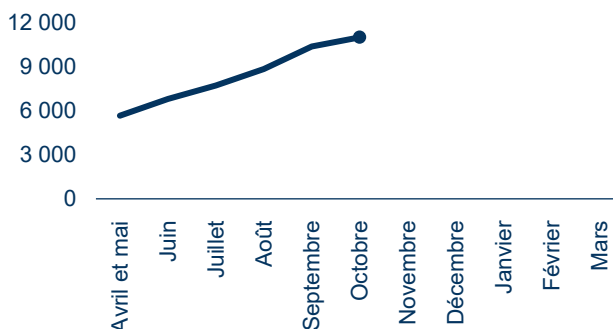
- la hausse de 3,5 milliards de dollars (18,6 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements, alors qu'un ralentissement important avait été observé à la même période en 2020;
- la hausse de 783 millions de dollars (22,9 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 2,1 milliards de dollars (55,6 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à la croissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises et à l'effet des mesures de soutien aux entreprises annoncées depuis le début de la pandémie;
- la diminution de 93 millions de dollars (13,0 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable principalement à la réduction des taux de taxation scolaire découlant de la mise en place du taux unique le 1^{er} juillet 2020;
- la hausse de 2,0 milliards de dollars (16,0 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages et à la vigueur des investissements en construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (18,6 %), pour atteindre 9,3 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 830 millions de dollars (36,5 %), attribuable principalement à la hausse des revenus miniers découlant des prix soutenus des métaux sur les marchés depuis 2020 et à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 631 millions de dollars (11,3 %), attribuable entre autres à la hausse des revenus de vente de biens et services due à l'allègement des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 comparativement à la même période en 2020.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (90,0 %), pour s'établir à 2,7 milliards de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de la COVID-19 sur les résultats des entreprises du gouvernement en 2020-2021, particulièrement sur ceux de Loto-Québec et d'Hydro-Québec, ainsi qu'aux résultats favorables en 2021-2022 pour Investissement Québec.

**Variation cumulative
des revenus autonomes
(en millions de dollars)**



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Octobre			Avril à octobre			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 711	3 103	392	18 605	22 074	3 469	18,6
Cotisations pour les services de santé	496	611	115	3 420	4 203	783	22,9
Impôts des sociétés	631	777	146	3 708	5 771	2 063	55,6
Impôt foncier scolaire	88	92	4	715	622	-93	-13,0
Taxes à la consommation	2 150	1 947	-203	12 769	14 817	2 048	16,0
Revenus fiscaux	6 076	6 530	454	39 217	47 487	8 270	21,1
Droits et permis	425	385	-40	2 275	3 105	830	36,5
Revenus divers	856	822	-34	5 569	6 200	631	11,3
Autres revenus autonomes	1 281	1 207	-74	7 844	9 305	1 461	18,6
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	7 357	7 737	380	47 061	56 792	9 731	20,7
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	228	474	246	1 423	2 703	1 280	90,0
TOTAL	7 585	8 211	626	48 484	59 495	11 011	22,7

Transferts fédéraux

Au 31 octobre 2021, les transferts fédéraux totalisaient 16,5 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 236 millions de dollars (1,5 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette variation est principalement attribuable aux revenus provenant des transferts pour la santé et des autres programmes.

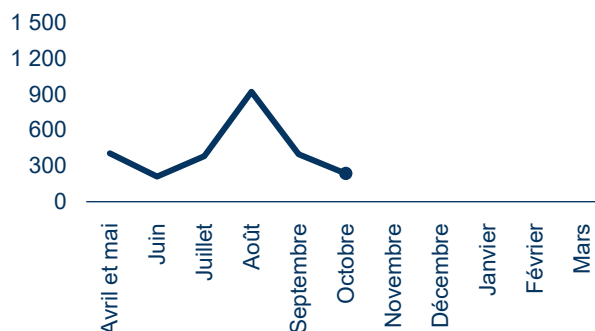
Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont augmenté de 767 millions de dollars (19,3 %), pour atteindre 4,7 milliards de dollars, en raison principalement :

- d'un transfert supplémentaire en matière de santé qui totalisera 902 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 526 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2021;
- d'un transfert supplémentaire au titre du plan d'immunisation du Canada contre la COVID-19 qui totalisera 226 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 132 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2021.

Les revenus provenant des **autres programmes** ont diminué de 463 millions de dollars (13,0 %), pour atteindre 3,1 milliards de dollars.

- Cette diminution s'explique notamment par les transferts ponctuels en 2020-2021 relatifs à l'entente pour la relance sécuritaire, dont 1,1 milliard de dollars avaient été comptabilisés au 31 octobre 2020.
- Elle est en partie compensée par le transfert découlant de l'entente asymétrique sur les services de garde qui totalisera 660 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 385 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2021.

**Variation cumulative
des transferts fédéraux**
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Octobre			Avril à octobre			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 105	1 093	-12	7 731	7 652	-79	-1,0
Transferts pour la santé	569	678	109	3 980	4 747	767	19,3
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	134	135	1	936	947	11	1,2
Autres programmes	734	474	-260	3 569	3 106	-463	-13,0
TOTAL	2 542	2 380	-162	16 216	16 452	236	1,5

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 31 octobre 2021, les dépenses consolidées totalisaient 72,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 3,6 milliards de dollars (5,3 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes du portefeuille Santé et Services sociaux mobilisées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 2,2 milliards de dollars (7,2 %), pour atteindre 32,2 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 1,2 milliard de dollars de la rémunération payée par les établissements de santé et de services sociaux, qui provient notamment des besoins de personnel pour la campagne de vaccination et des primes incitatives pour le travail à temps complet dans le contexte de la pandémie;
- la hausse de 391 millions de dollars de la rémunération versée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment due à la reprise de certaines interventions médicales spécialisées non urgentes délestées en 2020-2021.

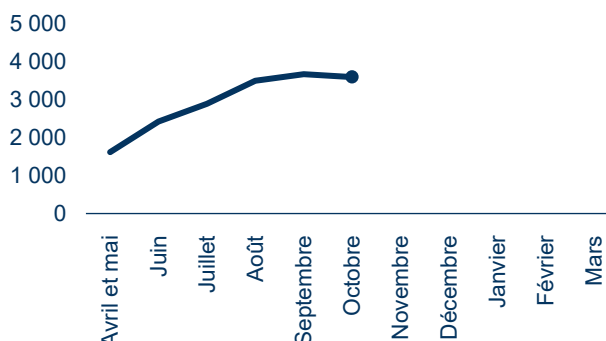
Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 576 millions de dollars (6,6 %), pour atteindre 9,3 milliards de dollars. Cette hausse s'explique notamment par la réouverture des établissements scolaires, qui avaient été temporairement fermés au printemps 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 221 millions de dollars (4,8 %), pour atteindre 4,8 milliards de dollars. Cette croissance s'explique notamment par la reprise de certaines activités qui avaient été limitées en 2020-2021 dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont diminué de 232 millions de dollars (1,1 %), pour atteindre 20,6 milliards de dollars.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 938 millions de dollars (23,0 %), pour s'établir à 5,0 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

**Variation cumulative
des dépenses consolidées
(en millions de dollars)**



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁵⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Octobre			Avril à octobre			
	2020 ⁽⁶⁾	2021	Variation	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 743	4 674	-69	30 058	32 209	2 151	7,2
Éducation	1 491	1 551	60	8 725	9 301	576	6,6
Enseignement supérieur	769	797	28	4 597	4 818	221	4,8
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	3 241	3 079	-162	20 837	20 605	-232	-1,1
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	67	59	-8	120	67	-53	-44,2
Dépenses de portefeuilles	10 311	10 160	-151	64 337	67 000	2 663	4,1
Service de la dette	661	736	75	4 081	5 019	938	23,0
TOTAL	10 972	10 896	-76	68 418	72 019	3 601	5,3

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Depuis le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2020*, la présentation des surplus (besoins) financiers nets a été modifiée pour la rendre comparable à celle utilisée dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*. Ainsi, la rubrique « Placements, prêts et avances » inclut maintenant la variation des placements temporaires, et la rubrique « Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs » tient maintenant compte du réinvestissement des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des fonds particuliers. Une nouvelle rubrique, « Versements au Fonds des générations », inclut les besoins financiers générés par les revenus consacrés au Fonds des générations.

Pour la période d'avril à octobre 2021, les besoins financiers nets atteignent 10,2 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 3,9 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 8,9 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une augmentation des placements temporaires de 6,5 milliards de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, ainsi que de la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁸⁾;
- les besoins financiers de 2,4 milliards de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 4,9 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 2,5 milliards de dollars⁽⁸⁾;
- les besoins financiers de 1,7 milliard de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 3,8 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 1,7 milliard de dollars⁽⁸⁾;
- les surplus financiers de 930 millions de dollars provenant des autres comptes⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 2,0 milliards de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à octobre	
	2020-2021	2021-2022
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-3 718	3 928
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-11 932	-8 897
Immobilisations	-1 894	-2 427
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-1 519	-1 724
Autres comptes ⁽⁹⁾	127	930
Versements au Fonds des générations	-1 581	-1 963
Total des opérations non budgétaires	-16 799	-14 081
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-20 517	-10 153

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2021-2022

Les résultats au 31 octobre 2021, soit pour les sept premiers mois de l'année financière, affichaient un surplus budgétaire de 2,0 milliards de dollars.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, un déficit budgétaire de 6,8 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2021-2022, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Au cours des cinq derniers mois de l'exercice financier, soit de novembre 2021 à mars 2022, le déficit budgétaire proviendra :

- des résultats excluant les initiatives, résultats qui contribueront à augmenter le déficit de 4,2 milliards de dollars;
 - Une part importante des dépenses annuelles prévues sera réalisée dans les cinq derniers mois.
 - Par ailleurs, la croissance des revenus autonomes ralentira progressivement, passant de 22,7 % après sept mois à 10,6 % pour l'ensemble de l'exercice financier, ce qui est semblable à l'évolution prévue du PIB nominal (10,8 %). La croissance élevée au début de 2021-2022 s'explique principalement par la forte reprise des activités économiques, alors qu'un ralentissement important a été observé à la même période en 2020-2021. Cet effet s'estompera d'ici la fin de l'exercice financier.
- des initiatives présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*, dont un solde de 2,0 milliards de dollars reste à être comptabilisé;
- des nouvelles initiatives présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, dont un solde de 2,7 milliards de dollars reste à être comptabilisé.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra de réduire le déficit budgétaire à 5,6 milliards de dollars.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2021-2022 (en millions de dollars)

	2021-2022
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾ – RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 31 OCTOBRE 2021	1 965
RÉSULTATS À VENIR DE NOVEMBRE 2021 À MARS 2022	
Résultats excluant les initiatives	
– Revenus consolidés	55 099
– Dépenses consolidées	–57 963
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–1 325
Sous-total	–4 189
Solde des initiatives du budget 2021-2022 à comptabiliser	–1 957
Solde des initiatives de la mise à jour de novembre 2021 à comptabiliser	–2 666
TOTAL À VENIR	–8 812
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	–6 847
Utilisation de la réserve de stabilisation	1 221
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽⁴⁾ – MISE À JOUR DE NOVEMBRE 2021	–5 626

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2021

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2021	Révisions	Mise à jour de l'automne 2021 ⁽¹⁰⁾	Variation (%) ⁽¹¹⁾
REVENUS CONSOLIDÉS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	35 921	1 711	37 632	7,5
Cotisations pour les services de santé	6 796	393	7 189	12,4
Impôts des sociétés	8 013	1 764	9 777	9,2
Impôt foncier scolaire	1 113	-26	1 087	-6,0
Taxes à la consommation	23 325	950	24 275	13,6
Revenus fiscaux	75 168	4 792	79 960	9,7
Droits et permis	4 853	325	5 178	12,2
Revenus divers	10 989	-8	10 981	11,1
Autres revenus autonomes	15 842	317	16 159	11,5
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	91 010	5 109	96 119	10,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 658	831	5 489	22,2
Total des revenus autonomes	95 668	5 940	101 608	10,6
Transferts fédéraux	26 899	2 565	29 464	-4,1
Total des revenus consolidés	122 567	8 505	131 072	6,9
DÉPENSES CONSOLIDÉES				
Santé et Services sociaux	-52 358	-3 732	-56 090	2,5
Éducation	-18 312	202	-18 110	6,9
Enseignement supérieur	-9 491	27	-9 464	14,5
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	-40 981	-1 071	-42 052	8,6
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	-732	382	-350	—
Dépenses de portefeuilles	-121 874	-4 192	-126 066	5,8
Service de la dette	-8 613	48	-8 565	11,4
Total des dépenses consolidées	-130 487	-4 144	-134 631	6,2
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-1 250	1 250	—	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-9 170	5 611	-3 559	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 080	-208	-3 288	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-12 250	5 403	-6 847	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	1 221	1 221	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	-12 250	6 624	-5 626	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, le fait qu'elle soit présentée à la fois dans les comptes publics et dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe principalement les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Octobre		Avril à octobre	
	2020 ⁽⁶⁾	2021	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022
Santé et services sociaux	4 637	4 605	29 294	31 557
Éducation et culture	2 314	2 388	13 886	14 738
Économie et environnement	1 307	1 277	8 694	9 051
Soutien aux personnes et aux familles	1 181	1 299	6 881	6 978
Gouverne et justice	805	532	5 462	4 609
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	67	59	120	67
TOTAL	10 311	10 160	64 337	67 000

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert

Le gouvernement du Québec contribue au financement d'infrastructures publiques qui appartiennent à des tiers. Dans la majorité des cas, le financement s'effectue par l'octroi de transferts annuels versés selon un échéancier qui correspond au rythme de remboursement des emprunts contractés par les bénéficiaires pour réaliser les projets.

Pour ces projets d'infrastructures, le gouvernement a modifié l'application de la norme SP 3410, Paiements de transfert, afin de comptabiliser les dépenses de transfert selon la période de réalisation des travaux admissibles des bénéficiaires de transferts. Auparavant, il les comptabilisait au rythme des versements autorisés par le Parlement, et le solde des travaux financés était présenté dans les obligations contractuelles. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des dépenses de transfert dans les états financiers consolidés du gouvernement.

Dans le présent rapport mensuel, l'incidence estimée de cette modification a été comptabilisée rétroactivement et présentée dans les dépenses consolidées à la ligne « Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert ». Les *Comptes publics 2020-2021* présentent les incidences définitives de l'application de la norme comptable, notamment sur le déficit cumulé du gouvernement au 31 mars 2021.

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 74 à 77 du volume 1 des [Comptes publics 2020-2021](#).
- (2) Les dépenses de portefeuilles incluent l'incidence du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (5) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (6) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2021-2022.
- (7) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (8) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (9) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (10) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans [Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021](#).
- (11) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2020-2021.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.